



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 12 décembre 2023 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 19 h 30.

2023-12-392 ACQUISITION - LOT 2 990 968 - CHEMIN DE LA RIVIÈRE - AJOUTÉ SÉANCE TENANTE

ATTENDU QUE la Municipalité a un intérêt à acquérir le lot 2 990 968 situé sur le chemin de la Rivière pour l'aménagement d'espaces publics et/ou de logements sociaux ;

ATTENDU QUE cet immeuble est assujéti au droit de préemption en vertu du *Règlement 771 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble* ;

ATTENDU QUE la propriétaire a accepté l'offre d'achat présentée par la Municipalité en date du 7 décembre 2023 au montant de 980 000 \$;

ATTENDU QUE l'offre d'achat est conditionnelle à sa ratification par le conseil.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Manon Paquin

et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER l'offre d'achat décrite au préambule ;

D'AUTORISER le directeur général ou le directeur du service juridique à signer l'offre d'achat ;

D'AUTORISER une dépense de 980 000,00 \$ à même le Règlement d'emprunt 777 ;

D'AUTORISER la mairesse ou le maire suppléant ET le directeur général ou le directeur du service juridique à signer tout acte notarié ou autre document pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme à l'original

*François St-Amour
Directeur général et greffier-trésorier*

Date: 13 décembre 2023